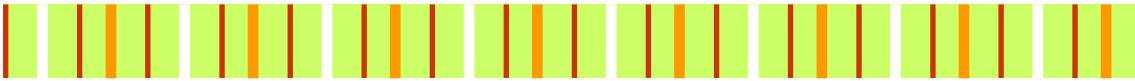


Dampierre-en-Graçay

Notre village



BULLETIN MUNICIPAL N°14



Le mot du maire

Chers amis,

Notre nouveau conseil municipal souhaite pleine et heureuse année 2015 à tous, dans la joie familiale, la réussite professionnelle, l'épanouissement personnel, et d'abord une bonne santé.

Vous avez fait confiance à notre équipe municipale. Nous espérons bien nous en montrer dignes.

Votre confiance nous donne des responsabilités et du travail. Le travail ne nous fait pas peur, bien au contraire. Nous nous sommes attelés à la tâche avec une ardeur décuplée.

Travaux, études, équipements, ouvrez ce bulletin et vous verrez.

La tâche est beaucoup plus facile, plus agréable et son accomplissement plus rapide avec un conseil municipal homogène et soudé, où tous tirent dans la même direction.

Notre programme est toujours le même : dynamisme et développement. La bonne entente encourage le dynamisme. Le développement de la commune est notre credo. Nous avons pour cela des projets importants : l'assainissement eaux usées des hameaux, un lotissement, deux parcs éoliens, et pourquoi pas, en rêvant peut-être un peu, un projet d'hébergement pour personnes âgées à La Mornetterie.

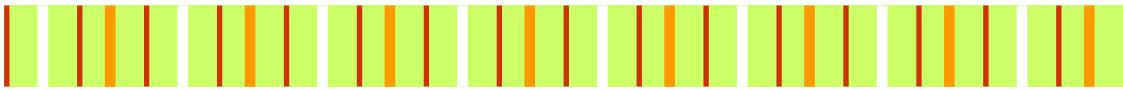
Vous trouverez trace de tout cela et de bien autre chose dans ce bulletin.

N'hésitez pas à nous faire part de vos problèmes et préoccupations.

Nous attendons vos remarques, souhaits, suggestions pour la bonne marche de la commune. Il serait bien que vous nous fassiez des propositions. Nous ne pouvons pas vous promettre de les appliquer toutes mais nous pouvons vous promettre de les examiner avec bienveillance.

Vous pouvez compter sur nous.

Espérant vous donner satisfaction, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleurs sentiments.



Votre Conseil Municipal 2014-2019



En haut de gauche à droite :

Jean-François LE JOSSEC – Farid KOUADRI – Jacques PERROT – Elie TAUDE – Hubert DELATTRE – Janick PATRIGEON – Fabien LE JOSSEC

En bas de gauche à droite :

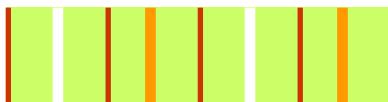
Isabelle DOUCET – Annie FERRANDIZ – Henri LETOURNEAU – Audrey RIOU

Maire : Henri LETOURNEAU

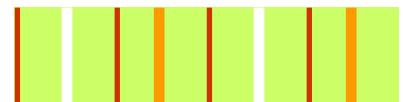
1^{er} Adjoint au maire : Isabelle DOUCET (Affaires scolaires – Affaires sociales)

2nd Adjoint au maire : Hubert DELATTRE (Projets)

3^è Adjoint au maire : Elie TAUDE (Travaux).



Vos conseillers



Elus à la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry :

Henri LETOURNEAU et Isabelle DOUCET

Délégués au Syndicat mixte du Pays de Vierzon :

Titulaire : Henri LETOURNEAU Suppléant : Hubert DELATTRE

Conseiller délégué aux salles municipales et à l'affichage : Jacques PERROT

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) :

Titulaires : Jacques PERROT – Jean François LE JOSSEC

Suppléant : Elie TAUDE

Syndicat Départemental d'Energie (SDE) :

Titulaire : Janick PATRIGEON Suppléant : Hubert DELATTRE

Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires (SITS) Théniaux-Graçay-Massay :

Titulaires : Isabelle DOUCET – Fabien LE JOSSEC

Suppléant : Janick PATRIGEON

Comité de Développement Trains-Express-Régionaux :

Titulaire : Janick PATRIGEON Suppléant : Farid KOUADRI

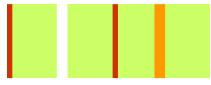
Centre National d'Action Sociale (CNAS) :

Collège des élus : Annie FERRANDIZ

Collèges des employés : Brigitte TADRIST

Référent sécurité routière : Janick PATRIGEON

Délégué Défense : Fabien LE JOSSEC



Les commissions municipales

Finances : Hubert DELATTRE – Isabelle DOUCET – Jacques PERROT – Audrey RIOU

Ecole – Petite enfance – Jeunesse – Sports – Contrat Educatif Local :

Isabelle DOUCET – Annie FERRANDIZ – Farid KOUADRI – Fabien LE JOSSEC – Audrey RIOU

Affaires sociales : Isabelle DOUCET – Annie FERRANDIZ – Farid KOUADRI – Audrey RIOU

Personnel communal – Emploi - Insertion :

Isabelle DOUCET – Janick PATRIGEON – Jacques PERROT – Elie TAUDE

Lotissements : Hubert DELATTRE – Fabien LE JOSSEC – Jean François LE JOSSEC

Bâtiments : Hubert DELATTRE – Janick PATRIGEON – Jacques PERROT – Elie TAUDE

Voirie – Chemins – Sécurité routière : Hubert DELATTRE – Jean François LE JOSSEC – Janick PATRIGEON – Elie TAUDE

Assainissement : Hubert DELATTRE – Jean François LE JOSSEC – Jacques PERROT

Animation – Information :

Annie FERRANDIZ – Farid KOUADRI – Fabien LE JOSSEC – Audrey RIOU

Centre Communal d’Action Sociale (CCAS) :

Membres du Conseil : Henri LETOURNEAU (Président) – Isabelle DOUCET – Annie FERRANDIZ – Janick PATRIGEON – Audrey RIOU

Extérieurs au Conseil : Paul CHÈNE – François DIEPVENS – Robert ROUSSET – Bernard VILLAIN

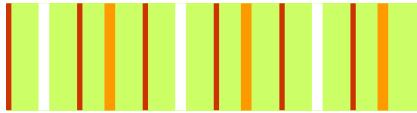
Commission des Impôts Directs

(membres nommés par l’administrateur des finances publiques, dont deux propriétaires de terres et deux propriétaires de forêts extérieurs à la commune) :

Titulaires : Hubert DELATTRE – Annie FERRANDIZ – Audrey RIOU – Elie TAUDE – Bernard MARTIN – Paul CHÈNE

Suppléants : Bernard VILLAIN – Gérard MERY – Pierre LE BAIL – Dany MARTIN – Christian MOURIOUX – Didier CARRE .

.



Les commissions de la Communauté de Communes

Economie – Insertion - Handicap : Henri LETOURNEAU

Personnel - Communication : Elie TAUDE

Petite enfance - Enfance - Jeunesse : Isabelle DOUCET

Aménagement - Habitat - Gestion des déchets ménagers - SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) : Hubert DELATTRE

Voirie - Bâtiments sportifs et culturels - Eclairage public : Janick PATRIGEON

Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme : Audrey RIOU

Comptes rendus des Conseils Municipaux

Conseil municipal du 30 JANVIER 2014

Ø CARTE COMMUNALE

Un projet de carte communale a été élaboré afin de maîtriser l'urbanisation sur le territoire communal. La Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles a émis un avis favorable sous réserve de suppression de l'une des trois zones prévues pour l'extension de l'espace constructible.

Le conseil maintient la zone 1 située route de Saint-Hilaire et la zone 2 près d'Imbry mais élimine la zone 3 du Bois d'Olivet.

La nomination d'un commissaire enquêteur est demandée à Madame la Présidente du Tribunal administratif d'Orléans afin de diligenter une enquête publique.

Ø Lois Accès au Logement et Urbanisme Renové (ALUR)

L'article 63 de ce projet de loi prévoit de transférer la compétence urbanisme (carte communale et Plan Local d'Urbanisme) des communes aux Communautés de Communes. Considérant qu'il y a là une grave atteinte à la libre administration des collectivités locales, le Conseil adopte la motion de protestation de l'Association des Maires du Cher.

Ø Cantine scolaire

La Maison de Retraite de Graçay ayant fait passer le prix des repas à 3.45 €, le Conseil applique une augmentation identique : à dater du 1^{er} mars 2014, le prix des repas sera de 3.05 €

Conseil municipal du 28 FEVRIER 2014

Comptes administratifs

Le conseil adopte les comptes administratifs 2013.

Ø Compte communal :

Dépenses 245 136.47 Recettes 260 591.08

Solde positif : 15 454.61

Ø Compte assainissement :

Dépenses 78 667.06 Recettes 80 429.74

Solde positif : 1 762.68

Le conseil vote l'engagement de un quart des investissements communaux de 2013 pour le premier trimestre 2014.

L'aide d'école maternelle ayant trouvé un contrat à plein temps, une nouvelle personne a été choisie par Madame La Directrice d'école et agréée par les élus municipaux au Conseil d'école après avoir auditionné les candidats sélectionnés par Pôle-Emploi, c'est-à-dire éligibles au type de contrat requis.

Le Conseil Municipal fixe les modalités de l'emploi : contrat d'un an, aidé par l'Etat, à raison de 20 heures par semaine en moyenne annuelle soit 26 heures pendant les 36 semaines scolaires, au tarif du SMIC en vigueur.

Concernant la réforme des rythmes scolaires, le conseil souhaite deux temps d'activités périscolaires par semaine, de 1 heure et demie chacun, en fin d'après midi mais remet sa décision au 2nd trimestre 2014.

Le conseil s'engage à réaliser un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) en 2014.

Conseil municipal du 28 MARS 2014

Définition des postes et commissions

Conseil Municipal du 25 AVRIL 2014

Ø 1 – Compte administratif 2013 du lotissement

- Vote du compte administratif accepté par le Conseil
Fonctionnement :Dépenses 4 994 € - Recettes 11 207 €
= Excédent 6 213 €

Ø 2 – Le taux des taxes locales est maintenu pour 2014

Taxe d'habitation 15.84% - Foncier bâti 18.65% - Foncier non bâti 34.59%

Ø 3 – Amortissements

- Etude de la carte communale = 5 ans (à partir de 2014)
- Segilog : 1 an (à partir de 2014)

Ø 4 – Budgets primitifs 2014

Adoptés à l'unanimité et équilibrés en dépenses et recettes

- Commune

—> **investissement / 34 660 €**
—> **fonctionnement / 187 046 €**

- Assainissement

—> **investissement / 49 102.86 €**
—> **fonctionnement 30 998.00 €**

- Lotissement

—> **investissement / 14 812.50 €**
—> **fonctionnement /17 349.60 €**

Ø 5 – Agent d'entretien

Le Conseil a décidé maintenir en poste l'employé actuel et de lui proposer un CDD d'un an, à 30 heures par semaine.

Ø 6 – Rythmes scolaires

L'activité périscolaire des enfants pourrait être de 2 fois 1 heure ½ par semaine ou même de 1 seule fois 1 heure ½. Ce sujet sera débattu en commission

Ø 7 – Délégué Assiad (soins infirmiers à Domicile)

Le Conseil a désigné Audrey RIOU

Ø 8 – Subventions demandées à la commune

Subventions accordées aux Associations qui interviennent auprès des habitants de Dampierre (40 € pour chacune) Facilavie – Secours populaire et Assiad.

Ø 9 – Carte communale

- L'enquête publique est lancée depuis le 25 avril et se terminera le 26 mai 2014
- La Commissaire Enquêteur était présente en mairie le 25 avril et le sera les 15 mai et 26 mai de 10h à 12h.

Ø 10 – Projet Eolien

- Etude sur le vent validée
- Etude sur faune et flore : en cours
 - Les 2 permis de construire seront déposés avant fin 2014
 - Nombre d'éoliennes : 4 à 5 près du Bois d'Olivet et 2 à 4 près d'Imbry
 - Présentation du projet devant le Conseil municipal par la Société VALOREM le 19 ou 20 juin.

Conseil Municipal du 23 MAI 2014

-1) Examen des devis :

Lave-vaisselle pour la salle des fêtes : présentation de deux devis de fourniture et installation ; l'achat a été validé pour 3018.60 euros TTC.

Défrichement du terrain pour le nouveau lotissement : présentation de deux devis, et validation pour 1000 euros TTC.

Elagage-faucardage annuel des fossés et des haies : validé pour un montant de 2886 euros TTC

Création des fossés au Bois d'Olivet : un premier devis reçu, attente d'un second devis.

Les travaux ne pourront se faire qu'après les récoltes.

-2) Travaux de réfection de la D63 : prise en charge par le département entre les deux panneaux d'entrée du village. Les travaux commenceront le 10 juin.

-3) Contrat de travail de l'employé communal d'entretien : validation d'un CDD à 30h par semaine pour un an, renouvelable.

-4) Désignation de délégués :

Office du Tourisme de Graçay : titulaire Audrey Riou, et suppléant Jean-François Le Jossec

Commission de transfert des charges de la Communauté de communes : Jacques Perrot et Elie Taude.

Course cycliste du 28 septembre : Fabien Le Jossec

-5) Autorisation générale de poursuites pour permettre à Madame la Trésorière générale de procéder au recouvrement des créances de la Collectivité de Dampierre : validée.

-6) Questions diverses :

Rythmes scolaires : présentation mardi 27 mai de la proposition du Conseil.

Rebouchage des trous des routes (enrobé à froid et gravillonnage), financé par la Communauté de Communes: estimé entre 3 et 4 m3. Rendez-vous à prendre auprès de du vice-président de la Communauté de Communes chargé de la voirie.

Conseil Municipal du 20 JUIN 2014

Elections sénatoriales

Membres du Bureau désignés : le Maire, et les deux plus jeunes présents : Fabien Lejossec et Isabelle Doucet, ainsi que les deux plus âgés : Jannick Patriceon et Elie Taude

Election de 1 délégué : Henri Letourneau, et 3 suppléants : 1^{er} Jacques Perrot , 2^{ème} Jean-François Lejossec, 3^{ème} Jannick Patriceon, tous élus à l'unanimité.

Carte Communale

Délibération sur le rapport du Commissaire Enquêteur. Procédure bien respectée. Aucun avis défavorable du Public. Avis favorable du Commissaire Enquêteur. Entre 16 et 23 terrains à bâtir, selon la surface des lots. La Carte est valable 10 ans. Le Conseil adopte le rapport à l'unanimité.

Correction du Budget de la Commune

Décisions modificatives validées à l'unanimité

Achat de Barnum

Lié à l'objectif d'un salon dès l'automne 2015 ainsi que pour les Associations de Dampierre.

Décision de l'achat de 2 barnums de 6m x 12m au prix de 873.35 euros TTC unitaire plus transport. Ce montant était largement prévu dans le budget.

Demande de subvention du Judo-Club de Graçay

Validé pour 40 euros, avec demande de communiquer davantage auprès des familles de Dampierre.

Compte-rendu des Conseillers chargés de missions :

Eoliennes, par H. Delattre
Office du Tourisme, par A. RIOU
SIAP (eau potable), par J. Perrot
SDE 18 (énergie), par J. Patrigeon
Très haut débit, par H. Delattre

Assemblée Générale des Maires du Cher le 28 juin :

Seront présents : Heni Letourneau, Maire et H. Delattre, adjoint.

Questions diverses

Rythmes scolaires : seules 6 familles ont répondu

Ramassage des déchets ménagers en projet : l'idée est de payer « à la levée », avec un compteur sur le camion-ramasseur

Travaux routiers : Sur la route Vierzon-Graçay fraîchement refaite, à proximité de carrefour, une bosse est à supprimer : devis à demander. Et sur la route de Nohant, l'extrémité du goudronnage effectué récemment est à refaire : travaux prévus en septembre-octobre.

La Cantinière-Ménagère de la commune sera indisponible lors de la dernière semaine d'école, du 30 juin au 4 juillet: les Conseillères acceptent de la remplacer.

Accessibilité des locaux et des trottoirs aux handicapés moteur : l'application de la loi est repoussée. Pour Dampierre, commune de moins de 500 habitants, seuls les locaux publics seront concernés.

Lave-vaisselle de la Forgeresse : le lave-vaisselle est installé et opérationnel .

Conseil Municipal du 25 JUILLET 2014

Panneau d'affichage complémentaire :

Deux devis : panneau simple 1.05m x 0.75m avec pieds pour 361€ HT
panneau double 1.20m x 0.75m avec pieds pour 660€ HT

Le choix du panneau simple est validé.

Plaque plexiglas « Liberté-Egalité-Fraternité » à apposer sur la façade de la Mairie : devis de 159€ HT validé.

L'ensemble Panneau d'affichage et plaque représente un total de 555€ HT avec le port, soit 666€ TTC

Remplacement de la plaque de verre cassée à la Forgeresse : un devis à 3176.64€ TTC, très cher. Demande d'un ou deux autres devis. L'assurance en prendra une partie.

Subvention de l'Etat pour le projet de lotissement : l'échéance est en novembre 2014 : nous demandons la prolongation d'un an, pour mettre en route la construction de logements sociaux. Nous contactons les entreprises pour ces logements.

Versement annuel de la commune au Fond de Solidarité Logement du Conseil Général : la participation de la commune est validée pour 100 euros.

Offre promotionnelle d'Ozone pour l'accès au Haut-débit, concernant essentiellement les foyers mal desservis : distribution de la documentation correspondante à toutes les habitations de la commune dès samedi 26 juillet, la réponse étant à donner fin juillet.

Transfert des pouvoirs de police du Maire au Président de la communauté de Communes : Assainissement non-collectif (SPANC) : ok pour transfert

Collecte des déchets : pas de transfert

Circulation et stationnement : pas de transfert.

Proposition de motion pour le maintien de la distribution intégrale du courrier 6 jours par semaine : motion adoptée à l'unanimité.

Réforme territoriale : le Maire a fait un point précis sur l'avancement et les projets du gouvernement sur ce dossier, après une rencontre avec les sénateurs du Cher.

Questions diverses :

Pour aider à payer les nouveaux intervenants dans le nouveau système des Rythmes Scolaires, on nous propose un Fond d'amorçage de 90€ par an et par enfant : nous y répondrons favorablement.

Réunion le 18 septembre à Bourges du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Projet d'installation de 8 éoliennes sur la commune de St Pierre de Jards : Dampierre donne un avis favorable.

Stage « Certiphyto » à faire suivre à l'employé communal pour l'utilisation des désherbants les 11 et 12 septembre, pour un montant de 66 euro : validé.

Réunion ERDF à St Hilaire le 24 septembre 2014 : 2 conseillers seront présents.

Le Conseil offre des calculatrices et des clés USB à deux enfants qui n'en n'ont pas reçu de la part d'une association et qui vont entrer au collège.

Conseil Municipal du 19 SEPTEMBRE 2014

Création de fossés du Bois d'Olivet à la route de Massay

1500 mètres de fossés à créer, la terre devant être laissée sur les bas-côtés à la disposition des agriculteurs 3 devis : 4368€, 3600€ et 2430€ TTC. Le devis de 2430 € est validé, pour des travaux en semaine 40/2014

Problème des vitesses excessives des voitures au Bois d'Olivet : passage du Chef de Centre de gestion de la Route le mardi 15 octobre à 10 heures en mairie (commission voirie)

Réfection de la route, du n° 21 au n° 43 du Bois d'Olivet :

Semaine 40 : nettoyage et goudron d'accrochage

Semaine 42 : couche supplémentaire de goudron.

Panneau de signalisation « Le Carroir Farineau » : 2 devis : 209.88€ et 81.30€ TTC, validé pour 81.30€.

Partage des responsabilités entre la commune et le département, suite aux travaux de la D63 : le document du Département est validé.

Soutènement des berges de la Prée entre le Bois d'Olivet et le Bourg : le dossier est à l'étude à Bourges

Rapport sur le service de l'Eau Potable, présenté par Jacques Perrot : ce document est consultable en mairie

Problème des eaux pluviales arrivant à la station d'épuration : ces eaux viennent très probablement de maisons de particuliers.

L'entreprise Gasset, qui dispose de l'appareillage nécessaire pour déterminer l'origine de ces eaux, viendra le lundi 22 septembre à 15 heures. (commission Assainissement).

Station d'épuration pour la Mornetterie :

6 maisons sur 12 n'ont pas un assainissement acceptable

La commission Assainissement a reçu le 17 septembre la Sté Tricel qui propose des micro-stations d'épuration. La commission en visitera une à Villeneuve-sur-Cher le 24 septembre.

Le besoin est de 60 équivalent-habitants, soit une citerne enterrée de 14m x 2m

Le prix de la micro-station est de l'ordre de 30 .000 €, auxquels il faudra ajouter les frais de terrassement, les tranchées, les canalisations, l'évacuation de la terre, à remplacer par du sable, et la clôture de protection.

La commission rencontrera un autre fournisseur le 23 septembre à 15 h.

Nous questionnerons ces fournisseurs pour une application également au Carroir Farineau.

Recherche d'un constructeur et exploitant de logements sociaux pour le futur lotissement : SERCPI, contacté, n'assure pas l'exploitation.

La Sté 3F à Paris, a également été contactée.

Début des travaux du lotissement : nous avons obtenu la prorogation d'un an pour conserver la subvention de l'Etat de 18000 €.

DICRIM (risques majeurs) : la commission Animation-Information se réunira le 18 octobre à 10h

Eoliennes du Bois d'Olivet : la Sté Altech viendra faire le point le 30 septembre. (commission Bâtiment).

Subvention pour l'Association « Dampierre-en-Berry et d'Ailleurs » : al-loué 180€

Reliures obligatoires pour les délibérations du Conseil Municipal : Prix 39 euros unitaire, par 6 minimum, validé.

Vitre brisée à la Forgeresse : 3 devis : 1/ Sté Gé à plus de 3000€ 2/ Art Composite, entre 1000 et 1500€, à confirmer 3/ Marut, entre 1000 et 1500€ également.

Notre assurance en prendra une partie. Nous attendons la confirmation des prix exacts.

Ancienne pompe à incendie : projet de ré-habilitation.

Course cycliste du 28 septembre La remise des prix et le vin d'honneur a eu lieu à ST Hilaire-de-Court.

Compte rendus des membres du Conseil ayant assisté à des réunions :

La Poste, qui confirme la distribution quotidienne du courrier à Dampierre.

Les Pompiers : Ils vont revoir le maillage des bornes à incendie

Les Gendarmes : Visite le 6 octobre à 20h du Centre opérationnel à Bourges.

Les Maisons fleuries : le jury s'est intéressé à la commune et a fait des propositions.

Réunions programmées :

Rythmes scolaires le 30 septembre à Genouilly

ERDF le 24 septembre à St Hilaire

Isolation des bâtiments publics le 25 septembre en mairie(commission Bâtiments)

Congrès des Maires de France à Paris les 25-26-27 novembre, ouvert aux membres du Conseil.

Conseiller Communautaire pour la commission Accessibilité pour personnes handicapées : Audrey Riou

Fixation de la plaque « Liberté Egalité Fraternité » et de la vitrine d'affichage.

Inauguration le samedi 25 octobre à 11 heures, avec la population de Dampierre

Un vin d'honneur sera proposé.

Travaux à la Forgeresse : nécessité de refaire rapidement les écoulements d'eaux pluviales.

Gouttières du bâtiment mairie-école : devis à demander.

Conseil Municipal du 24 OCTOBRE 2014

Personnel communal

Contrat aidé de Cantinière-Ménagère des locaux municipaux : son contrat se termine le 25 novembre ; proposition de renouveler ce contrat pour un an : validé

Taux d'avancement en grade de la Secrétaire de Mairie : l'avis favorable du Comité Technique Paritaire est validé.

Assainissement des eaux usées, subventions possibles :

Le Conseil Général, si le dossier est déposé avant la fin de l'année 2014

L'Agence de l'Eau, si les micro-stations font au moins 100 équivalent-habitant

Le total des subventions est de 50% sur le réseau, 60% sur les stations et 20% pour les études. Deux propositions sont à l'étude.

Des bureaux d'étude vont être contactés pour devis avant le 9 novembre.

Vérification des branchements parasites sur le réseau assainissement :

Le devis de test « à la fumée » pour l'ensemble de la commune connecté est de 4669 € pour 3200m de canalisations. Même pour un contrôle partiel (1000 mètres) sur les habitations « à risque », le budget 2014 est insuffisant.

La mairie distribuera une circulaire informant les habitants de ce contrôle sur 2015, afin que chacun vérifie à l'avance son installation d'évacuation d'eaux pluviales, et, le cas échéant, se mette en conformité vis-à-vis de la loi.

Rendement de la redevance des particuliers concernant l'assainissement :

prévision du budget : 15 000€ sur 1 an, et rendement réel : 16 815€

La consommation moyenne d'eau par foyer est de 83.42 m3 par an.

Eoliennes : nous avons reçu les représentants des deux projets : pour le projet d'Imbry, le permis de construire sera déposé fin 2014-début 2015, tandis que le projet du Bois d'Olivet ne sera pas déposé avant mai 2015.

Concernant le site d'Imbry, la Sté Valorem tiendra une réunion publique le vendredi 14 novembre. Les habitants seront prévenus par une circulaire.

Compte tenu des diverses formalités, le chantier démarrera en fin 2017.

Les retombées fiscales de ce projet pour la commune seront de 13600€ par an pendant 20 ans pour les deux éoliennes de 2.7Mw chacune.

Gouttières des bâtiments Mairie et Ecole : deux devis reçus : 13 000€ et 6 686€

Nous attendons un devis supplémentaire.

Aménagement des voies : pour ralentissement des véhicules sur la route d'Imbry et dans le Bois d'Olivet : un coussin berlinois coûte 2000 euros : il en faudrait 8 soit 16000 €, dont 50% étant financé par les PV.

A envisager dans le budget 2015.

Remplacement de la plaque de verre à la Forgeresse : un devis à 2 176€ et un devis à 2 052€ HT

Décisions modificatives du budget 2014 : adoptées

Information sur l'endettement de la Commune : L'endettement par habitant est de 9 euros.

Modification des statuts de la Communauté de Communes : délibération du Conseil faite.

Possibilité de Taxe d'aménagement sur les constructions : la commune ne donne pas suite à cette possibilité.

Arrêté préfectoral pour l'épandage de compost de l'usine de Bourges : la Marie se renseigne pour l'éviter ou le limiter dans les années à venir, pour des raisons d'odeur d'une part, et de pollution des sols d'autre part.

Motion pour l'Association TGV Grand Centre-Auvergne : la motion est validée.

Compte rendu des conseillers ayant assisté à des réunions :

commission des Transferts de Charge : nouvelle réunion le 4 novembre pour le SPANC

Point sur les activités périscolaires : 73% de participation globale et 53% sur Dampierre. Les parents, les enfants et les animateurs sont satisfaits. La communication sera améliorée, pour mieux informer les parents.

Réunions à venir :

27 octobre pour la Réforme Territoriale, avec un géographe

28 octobre au Sénat, pour la défense de la ruralité

5 novembre à 9h30 à Graçay : invitation du Pays de Vierzon, objectif : état des lieux de la Biomasse

7 novembre : action sociale, par le Conseil Général

Cérémonie du 11 novembre : rdv 9h30 devant la mairie de Dampierre

12 novembre 18h30, salle des fêtes de Méreau : le Conseil du Développement par le Pays de Vierzon

17 novembre 18h30, château de Chenonceau : aménagement de la Vallée du Cher

25 novembre : concours de chiens de chasse

6 décembre 17h30 : Sainte-Barbe, à Graçay

Questions diverses

SDE18 doit installer des prises aux poteaux électriques, pour les décos de Noël

Suggestions et projets : bibliothèque sur la commune, monument aux morts à améliorer, enfouissement des lignes électriques dans le Bourg, trombinoscope des élus.

Conseil Municipal du 14 NOVEMBRE 2014

Projet d'assainissement de la Mornetterie et du Carroir Farineau :

Compte tenu des nouvelles difficultés administratives, la demande de subvention au Conseil Général ne pourra pas être déposée avant la fin de l'année

Le SATESE et la Police de l'Eau viendront début décembre à Dampierre.

Pour le Carroir Farineau, les avis reçus tendent vers un raccordement à l'assainissement communal existant.

Nous avons reçu deux devis de Bureaux d'Etudes pour ces projets ; pour les mêmes prestations, l'un est de 11600€ HT et l'autre de 10671.50€ HT. Nous attendons un ou deux devis supplémentaires.

Les gouttières du bâtiment Mairie-Ecole

Deux devis sérieux : l'un de 7604€ TTC et l'autre de 6686.05€ TTC, ce dernier étant plus complet : ce dernier devis est validé.

Les travaux seront possibles en avril prochain, sur le budget 2015.

Plaque de verre de la salle des fêtes

Le devis de la Sté Marut de 2157.21 euros est validé.

Etat d'avancement des projets

4-1 *La Carte Communale* a enfin été approuvée par la Préfecture

Projet de lotissement :

-Visite de la Sté Jacques Gabriel, de Blois, qui est intéressée par les logements sociaux de ce projet

-Accord de la Préfecture pour repousser le début des travaux jusqu'à novembre 2015 en conservant la subvention prévue de 18000 euros de l'Etat.

-Le Conseil Général versera 17475 €, dont 40% en fin 2014

-La subvention parlementaire sera de 5000€

-Attente de la subvention du Conseil Régional (20%)

Eoliennes d'Imbry :

-Visite de la Sté Valorem ce 14 novembre pour faire le point du dossier.

-Correction des chiffres des retombées fiscales pour la commune, qui seront d'environ 7000€ par an, plus la rétrocession d'une partie à négocier de la part de la Communauté de Communes qui recevra environ 37500€

-Les retombées économiques, hors fiscalité, sont en cours de négociation avec Valorem

-Une réunion publique se tiendra ce jeudi 20 novembre à 18h30 à la salle des fêtes de la Forgeresse avec la Sté Valorem.

Plan d'épandage du compost dans les champs

Un courrier a été adressé à la préfecture, mais est resté sans réponse.

NATURE 18 a été contactée et confirme la dangerosité des pollutions répétitives : présence de cuivre, de métaux lourds et d'arsenic dans ces composts, qui peuvent s'accumuler, et rejoindre les nappes phréatiques.

Bulletin municipal à paraître en janvier 2015

Articles à proposer, par les conseillers et les Associations

Photos et fiche des conseillers

Vœux du Maire

Les vœux du Maire se tiendront le vendredi 9 janvier à 19 heures à la Forgeresse.

Proposition de récompenser les participants au concours des Maisons Fleuries, ainsi que les enfants nés en 2014 : validée. I. Doucet et A. Riou en sont chargées.

Questions diverses

Projet de Maison d'hébergement pour personnes âgées à la Mornetterie : étude réalisée par Pact 18 reçue.

Projet de Bibliothèque Municipale, lancé par le Maire :

Cette proposition a reçu un accueil favorable dans la commune.

Elle sera donc installée dans la Maison des Associations, et gérée sous le contrôle du Conseil Municipal, par Madame A. Ferrandiz, l'organisation précise restant à définir.

Plusieurs habitants de Dampierre sont prêts à participer à ce projet (permanences).

Une demande de prix de rayonnages sera faite dans les prochains jours.

Les habitants sont encouragés à donner des livres.

Fête de Noël à l'école : le 19 décembre

Un spectacle sera fait par les enfants et un autre, de magie, par un intervenant extérieur.

Subventions de la mairie pour le transport des élèves lors d'une classe « découverte » et pour le spectacle de l'école à Graçay : acceptées.

Aménagements routiers : ralentisseurs : étude en cours

Tournée de boulanger Un boulanger propose une tournée dans la commune : un questionnaire sera déposé dans les boîtes à lettre, la réponse étant à apporter en mairie rapidement.

Demande de machine à laver pour l'école : étude en cours

Réunions extérieures prévues :

- Sainte-Barbe à Vierzon le 22 novembre à 16h45

Centre médico-social à Vierzon (violences faites aux femmes) le 25 novembre de 9h30 à 11h30

Conseil Municipal du 18 DECEMBRE 2014

Convention prestation de service de la Communauté de Communes : Activités périscolaires.

La Convention est conclue pour toute l'année scolaire.

Son coût global est de 523.25€ pour les mois de septembre et octobre, soit un coût horaire moyen de 35€

Le coût total à l'année est de l'ordre de 3140€, hors subventions, ce qui laisse à la commune une part de 1258 €. Le Conseil valide.

Convention Mutualité Sociale Agricole : visites médicales des employés communaux : la cotisation forfaitaire est de 96 euros par employé. Le Conseil valide.

Protocole d'adhésion d'échange standard d'Helios avec la trésorerie :

Il s'agit d'échange de données électroniques entre la mairie et la trésorerie, via le logiciel Helios: le Conseil valide.

Ouverture de crédits d'investissements pour le premier trimestre 2015 au niveau du quart de l'année 2014 :

Les modifications proposées sont validées.

Assainissement des eaux usées :

Le rapport RPQS (rapport sur le Prix et la Qualité du Service) confirme que les tests effectués sur les rejets de l'installation, sont satisfaisants.

Assainissement des hameaux :

Suite à la visite de la SATESE et de la Police de l'Eau, il ressort que : pas de subvention possible pour un assainissement collectif

Lotissement des Plantes du Bourg :

La Sté Jacques Gabriel décline le rôle de bailleur social, pour des raisons d'éloignement de leur siège. La recherche de nouveaux bailleurs est lancée.

En parallèle, la mairie révise le projet initial, avec l'objectif d'en diminuer le coût.

Eoliennes Valorem près d'Imbry :

Le permis de construire est déposé.

Les retombées *fiscales* seront les suivantes :

- pour la commune : environ 7000 € par an
- pour la Communauté de Communes : 37000 € par an
- pour le département : 15000 € par an

La Communauté de Commune semblerait disposée à en rétrocéder une partie à la commune. Les retombées *économiques* sont, après négociation, de 4800 euros par an pour la commune.

Ralentisseurs

Pour la route communale du Bois d'Olivet, les frais seraient pris en charge par la Communauté de Communes.

Pour la route d'Imbry, une négociation est en cours, sachant que 50% des frais devraient être pris en charge par les amendes de police.

Vitre de la Forgeresse :

Devis rectifié avec plaque supplémentaire de 2400€ TTC. L'assurance a été contactée.

Extincteurs

La facture annuelle de révision des extincteurs et des alarmes nous semble élevée. Le contrat va être étudié.

Bulletin municipal

Il est en cours de création. Nous attendons à ce jour les articles des Associations de Dampierre.

Epandage de boues dans les champs :

Réponse de Madame la Préfète reçue, certifiant que les rejets sont contrôlés et sans danger.

Frais de pose et dépose des illuminations de Noël :

Les frais sont de 744€, comme l'année dernière.

Questions diverses :

Charge de travail de la secrétaire : le maire contacte la préfecture.

Commission des impôts directs : la liste des membres sélectionnés a été légèrement modifiée par la Direction Départementale des Finances Publiques.

Vœux du maire : il y aura un affichage de photos des principaux évènements de l'année 2014.

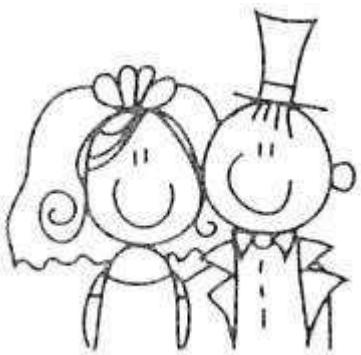
Repas des Anciens : il se tiendra le dimanche 11 janvier.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :



- 4 avril : Mathilde Jeanne CHAILLOT – 22, le Bois d'Olivet.
- 22 juillet : Jeanne Océane SAULZET – 14, le Bois d'Olivet.
- 25 novembre : Raphaël Jérôme ROUSSEAU-COIGNET – 24, le Bois d'Olivet.
- 30 décembre : Naomie Elyna LAS - 4 Lotissement Les Vignes



MARIAGE :

- 7 juin : Frédérique LHEUREUX et Benjamin ROUSSEL – 12, lotissement Les Vignes.





DECES :

Aucun – Heureuse année

Cela ne s'était pas produit depuis 1991,
soit 23 ans (et 1987).



MOUVEMENT MIGRATOIRE

DEPARTS :

-Adelaïde COULOMB et ses 4 enfants – 6, lotissement Les Vignes.
-Astrid et Maxime CHARTIER et leurs 3 enfants – 14, lotissement Les Vignes.

ARRIVEES :

-Julie LAS et Jacques PETITJEAN – 4, lotissement Les Vignes.
-Sarah et Djalalidine BEN AHAMADA et leur fils – 6, lotissement Les Vignes.
-Gaëlle MAROTTE et Thomas OLIVERO et leurs enfants – 14, lotissement Les Vignes.
-Monique CHAUVET – Yves CHAUVET – 39, route de Nohant.
-Karine DUTERTRE – 13, Imbry.
-Yannick AUBRUN – 2, La Mornetterie.



Les réalisations de 2014



-Création de fossés du Bois d'Olivet à la route de Massay – entreprise Haelewyn, de La Ferté-Imbault – 2 octobre – financement communal : 2430 € TTC.



-Défrichement terrain futur lotissement des « Plantes du Bourg » – 600 € TTC.



Les réalisations de 2014

TRAVAUX ROUTIERS / AMENAGEMENTS

-Route communale du Bois d'Olivet : rénovation – début octobre – financement Communauté de communes.

-Route départementale D 63 Graçay-St Hilaire : rénovation par tapis d'enrobé – 10 au 12 juin
financement Conseil général.

-Elagage-faucardage haies et fossés – entreprise Martineau, de Vignoux-sur-Barangeon – septembre – 2886 € TTC.

-Transfert de l'abri voyageurs du Bois d'Olivet à l'arrière de la mairie (loger équipements) – réalisé par des élus – septembre.

-Armoire pour archives – construite fin 2013, payée en 2014 – entreprise Laplantine, de Lury-sur-Arnon – 2664,22 € TTC.



- Rampe handicapés salle des fêtes – entreprise Tixier de Graçay – juin – 2196,06 € TTC.



-Lave-vaisselle pour salle des fêtes – entreprise Bruzeau,
de Lury-sur-Arnon – mai – 3018,60 € TTC.





EQUIPEMENTS

-**Deux barnums** pour fêtes et manifestations diverses – société Dancover, de Paris – juillet – 1911,10 € TTC.

-**Vitrine affichage** – société Aviso, d'Orléans – juillet - 475,20 € TTC.

-**Plaque « Liberté, Egalité, Fraternité »** pour la mairie – société Aviso, d'Orléans – septembre 190,80 € TTC.

-**Panneau signalétique Carroir Farineau** – société Leader Collectivités, de La Rochelle – septembre – 81,30 € TTC.



ETUDES

-**Carte communale** – cabinet Wiecek, de Vierzon – 2012 à 2014 – 6500 € HT – subvention : 4900 € (75,38 %) – enquête publique du 21 avril au 26 mai 2014 – 1922,10 €.

-**Parc éolien près Imbry** : dépôt de permis de construire – 28 novembre – société Valorem, de Bègles.

-**DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) – réalisé par l'équipe municipale à la demande de la DDT (Direction Départementale des Territoires) - octobre.

-**Activités périscolaires** pour les élèves, organisées par le conseil municipal et la communauté de communes depuis la rentrée 2014 – facture en attente – aide de l'Etat : 90 € par élève et par an ; aide de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).





ZOOM sur



TRAVAUX ROUTIERS

Les routes ont fait l'objet de toute notre attention cette année : dès notre élection, nous nous sommes mis au travail. Il s'agit en effet d'un domaine sensible.



Départementale 63 Gracay-Vierzon.

L'an dernier, nous l'avions emporté de haute lutte auprès du Conseil général pour obtenir la réfection complète de la route de Nohant (D 163), c'est-à-dire l'étalement d'un tapis d'enrobé après rabotage de la route existante.

Nous sommes parvenus cette année à refaire de la même façon la D 63, côté Gracay et côté Vierzon, et ceci jusqu'aux panneaux de sortie d'agglomération. Cerise sur le gâteau : on a bien voulu améliorer la route de Vierzon par renforcement des bords jusqu'à la route de St-Georges.

Les travaux, toujours aussi spectaculaires de par l'importance des machines, ont eu

lieu du 10 au 12 juin.

Par contre, et c'est une nouveauté 2014 bien regrettable, la remise à niveau des tampons d'eau usée et d'eau pluviale est à la charge de la commune. Il va falloir en particulier s'atteler à la tâche pour que la circulation redevienne correcte près du carrefour.



La raboteuse gratte le revêtement de la chaussée et l'évacue dans une benne (travaux des 10 et 11 juin 2014)

Route de Vierzon :
réfection des bordures
de chaussée affaissées



Une machine recevant
l'enrobé et l'étalant

Route communale du Bois d'Olivet (entre Grand et Petit Bois d'Olivet).

Nous n'avons pas opté pour cette route : c'est le choix de la Communauté de communes, et plus particulièrement de son vice-président à la voirie, à qui nous avons montré l'état des routes communales et qui a jugé que les virages, ici, étaient trop effondrés, mais nous pourrons compter sur la CDC Vierzon-Sologne-Berry pour entretenir à l'avenir d'autres routes.

Les travaux se sont déroulés début octobre.

Le Conseil général avait accordé à la CDC une subvention de 400 000 € pour l'ensemble des routes de nos communes rurales.



Création de fossés du Bois d'Olivet à la route de Massay.

Depuis un certain temps déjà, il était clair que l'eau de pluie stagnait sur la route avant d'envahir les terrains voisins. Le 2 octobre, l'entreprise Haelewyn, de La Ferté-Imbault, a creusé des fossés des deux côtés de la route. Vite et bien, de l'avis de tous les observateurs.

Cela impliquait le passage au-dessus de la canalisation de gaz naturel haute pression, qui a été surveillé de près par les gens du gaz de Vierzon.

Coût de l'opération : 2 460 € pour la commune, les opérations précédentes ayant été tout à fait indolores pour nous.



ZOOM sur



LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

On nous avait fait remarquer que notre mairie comportait une lacune : la prestigieuse devise de la République, « Liberté, Egalité, Fraternité » ne figurait pas au fronton, pas plus qu'à celui, hélas, d'un certain nombre de mairies.



Nous avons décidé de réparer cette lacune : le 25 octobre 2014, une plaque a été dévoilée en présence de plus de 40 dampierrois. Outre la fameuse devise, la plaque comporte l'emblème de la république (Marianne) ainsi que les drapeaux français et européen.

L'histoire de la formule n'est pas banale : elle épouse l'Histoire de la France avec un grand H, c'est-à-dire que les Républiques successives ont dû lutter pour l'imposer alors que les régimes autoritaires ou dictatoriaux voulaient l'ignorer : le Ier Empire (Napoléon Ier), la Restauration (Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe), le Second Empire (Napoléon III) n'en

avaient cure, ainsi que le régime de Vichy.

Le XVIII^e siècle, siècle des lumières, utilisait déjà les mots de liberté, d'égalité et de fraternité, mais en les mêlant à bien d'autres, comme amitié et charité.

Quatre étapes ont été nécessaires :

1) La Révolution de 1789.

- La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen proclame dans son article I que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ».
- En 1790, Robespierre est le premier à associer les trois mots.
- En 1793, lors des guerres révolutionnaires, cela devient « Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort ».

2) La Révolution de 1848.

La Seconde République fait de la trilogie sa devise

3) La IIIème République

En 1880, la devise s'inscrit au fronton des mairies.

4) IVème et Vème République

La devise figure dans la Constitution de 1946 et dans celle de 1958.



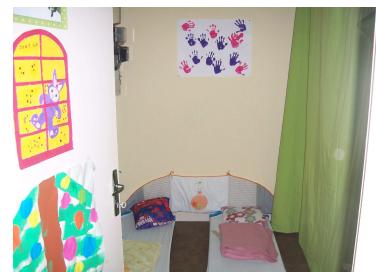
Les effectifs de l'école :

19 élèves en janvier 2015
1 PS, 1MS, 1 GS, 1 CP, 4
CE1, 4 CE2, 5 CM1 et 2
CM2.

Quoi de neuf à l'école ?



**DEPUIS SEPTEMBRE, UNE NOUVELLE MAÎTRESSE,
CÉLINE LARTIGUE.QUI DIT NOUVELLE
MAÎTRESSE, DIT NOUVEL AGENCEMENT DE
CLASSE.**



Que faisons nous en classe?

Bien sûr nous travaillons! C'est quand même le but premier de l'école! Mais nous faisons aussi plein d'autres choses!

Nos Sorties

En septembre et octobre nous avons fait plusieurs visites locales : nous avons fait tout d'abord une balade d'automne au cours de laquelle nous avons observé les changements de la nature et où nous avons collecté des feuilles aux couleurs variées.





Nous en avons profité pour rendre visite aux chèvres de M. et Mme Celingant et nous avons appris plein de choses sur les chèvres! Nous les avons aussi nourries.



Nous sommes ensuite allés rendre visite à M. Franc qui nous a fait découvrir son exploitation de safran! Pour la plupart nous n'avions jamais vu de fleurs de safran! Ça a donc été très intéressant! Il nous a tout expliqué : la préparation du terrain, la plantation, le soin aux plants, la récolte et les produits qui en dérivent. Il nous a également donné 3 pots de confiture au safran, nous les avons goûte, c'était très bon et très surprenant comme goût!

L'informatique à l'école

Nous avons plusieurs ordinateurs, la maîtresse les a reliés à internet et nous pouvons les utiliser pour des projets et pour faire des jeux éducatifs. Nous révisons ainsi nos conjugaisons et nos multiplications! Les CP les utilisent pour réviser les sons et s'entraîner à la lecture! Chacun avance à son rythme et on adore!





Puis nous sommes allés voir le poney et les lapins chez M. et Mme Hecquet. Là encore nous avons appris énormément de choses sur ces deux espèces! Nous avons aussi dégusté un très bon goûter préparé par M. et Mme Hecquet.



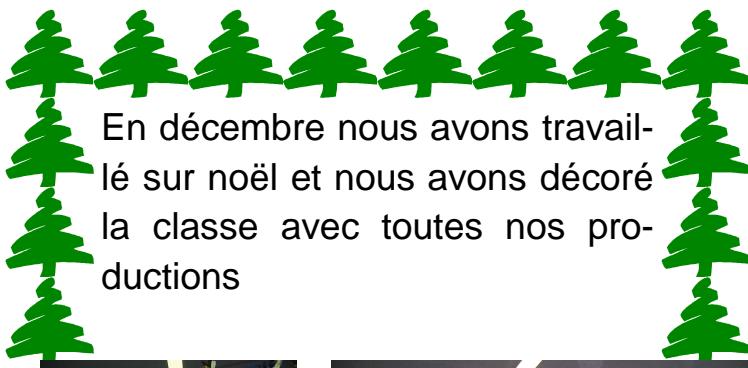
En octobre nous sommes aussi allés à la maison de l'eau de Neuvy sur Barangeon. Nous avons fait un jeu de piste, compris le cycle de l'eau avec Lilo la goutte d'eau et fait de la pêche à la main : nous avons pêché des petits insectes dans le cours d'eau!

Nous avons participé à la grande lessive. C'est une exposition éphémère et on doit réaliser des productions en arts visuels et les étendre dans la cour comme du linge. Le thème était transparent, non transparent.

En novembre nous sommes allés voir un spectacle à Graçay organisé par la FOL 18. Le spectacle s'appelait « Sourde oreille » et racontait l'histoire d'une petite fille sourde. C'était drôle et très bien fait.

On y est allé avec les CP—CE1 de Thénoux. On a fait d'autres sorties avec eux, comme ça on rencontre d'autres personnes





En décembre nous avons travaillé sur noël et nous avons décoré la classe avec toutes nos productions



Nous avons aussi appris des chants de noël en Anglais et une pièce de théâtre que nous avons présentés aux parents pour le spectacle de Noël. C'était très réussi, les élèves ont énormément travaillé! Bravo à eux! Ils ont aussi vu un spectacle de Magie offert par l'APE et un goûter offert par Détente Et Loisirs. Le père Noël a ensuite fait son apparition, sa hotte remplie de présents par la mairie.



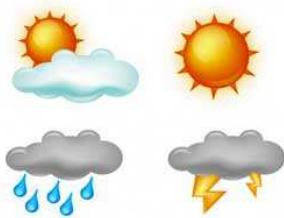
Il y a eu le repas de Noël à la Forgeresse. C'était super et le repas était très bon.



Nos animaux :

Nous avons toujours la ruche, qui se porte très bien! Nous pensions avoir perdu la reine, mais il y a du couvain donc elle doit être là!

Nous avons également 3 poissons . Et nous aurons bientôt un élevage de chenilles qui devraient se transformer en papillons!



Nous avons installé une petite station météo dans la classe avec des thermomètres, un baromètre et un hygromètre. Dehors nous avons une girouette et un pluviomètre. Tous les jours nous faisons le relevé des températures et on les reporte sur un graphique. On a appris à se servir des différents instruments. Et pour installer la girouette, on a cherché le nord, puis on a appris à utiliser une boussole et on a fait des jeux avec la boussole dans la cour.

Des fois on regarde la météo sur internet, donc on cherche notre région, puis notre département puis Vierzon! En même temps on fait de la géographie!

Nos projets en cours ou à venir

Notre gros projet pour avril 2015 est la classe de découverte. Nous devons partir en classe de mer, avec 2 autres classes de Vierzon, de l'école Jacques Prévert, pendant 5 jours. On va découvrir plein de choses sur le littoral, les poissons, on va faire des activités....

Nous avons aussi commencé à travailler sur nos jardins : la mairie nous laisse utiliser l'espace derrière l'école pour y faire des plantations. Par groupes, nous avons fait un schéma de comment on voudrait nos jardins, puis on a commandé nos bulbes de fleurs et il va falloir qu'on les plante.

En mai nous participerons au Défi Techno de Vierzon. Nous allons devoir fabriquer une voiture en respectant des critères, puis nous irons au Parc des expositions de Vierzon pour participer au concours avec les autres écoles.

Fin juin, nous ferons une fête de l'école. On espère que vous viendrez nombreux!

Article réalisé avec le concours des élèves : ils ont écrit des articles pour faire un journal d'école qui n'a pas vu le jour pour le moment. Certains articles ont donc servi pour le bulletin municipal

ACTIVITÉS ENFANCE ET JEUNESSE



Le service Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry organise diverses activités pour les enfants et les jeunes, tout au long de l'année.



LE CENTRE DE LOISIRS a accueilli en 2014, 191 enfants différents, principalement à la semaine. Ils ont participé à différentes activités comme :



Grandes Vacances : les camps équitation, un camp sports et nature, un camp Préados à Péronne (71), judo, tir à l'arc, capoeira, percussions, accrobranche, baptême de plongée, spectacle des enfants du centre sur le thème du « Brésil », des sorties hebdomadaires à la piscine et diverses activités proposées par l'équipe d'animation du centre de loisirs.



Petites Vacances : sortie à Disney Land et au Royal Kids, spectacle à St Georges sur la Prée (CLAP), semaines à thèmes (magie, Chine, Recyclage), ...



Mini-séjour à Paris, en automne : Visite du musée du Louvre et du musée de la Magie, Stade de France, balade en bateau mouche, jardin des Tuileries, Trocadéro, ...

L'ÉTÉ SPORTIF et CULTUREL a été reconduit cet été. 36 adolescents ont pu profiter de séances cinéma, boxe, hip hop, aéromodélisme, bump ball, et divers sports de « raquette » tout ceci en profitant des infrastructures : stade et gymnase, à Graçay



Aide à la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)

Les animateurs travaillant au centre de loisirs sont principalement des jeunes recrutés sur le territoire. Dans le cadre de leur formation, la commission « enfance jeunesse » en lien avec la CAF prend en charge le financement de 3 BAFA complets par an.



SÉJOUR AUX SPORTS D'HIVER 2015

(12-17 ans)

Le séjour à la neige aura lieu du 1 au 7 Mars 2015, dans les Pyrénées atlantiques, à Bielle, en partenariat avec le service jeunesse de la ville d'Aubigny sur Nère. 24 jeunes profiteront de ce séjour, pour un montant très intéressant (station de Gourette)

Présentation du séjour et préinscriptions :

Vendredi 5 décembre 2014 à 19h00

Au centre de loisirs, à Genouilly

LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP) – 6/11 ans

Depuis le 2 septembre 2014, les Nouvelles Activités Périscolaires ont lieu sur les différentes écoles du pôle rural.

Dans l'ensemble la participation est bonne (75 à 80 % de participants) cela représente environ 220 enfants de 6 à 11 ans.

Les activités proposées sur les Périodes 1 et 2 : Poterie, handball, basketball, football, tennis, sports de raquettes, tennis de table, jeux sportifs, gym, musique, capoeira, percussions et chants brésiliens, ateliers autour du développement durable et du recyclage, ateliers autour de l'ocre, couture, activités manuelles, rugby, atelier autour du livre,

Les activités à venir : Golf, peinture, cirque, sports d'opposition, gym posturale (yoga), expression corporelle, BD, Magie, bricolage, ...

« Courant décembre 2014, la programmation « janvier à juillet 2015 » sera validée par le groupe de pilotage composé d'élus, d'enseignants, de parents d'élèves, d'animateurs et de partenaires institutionnels »

Une formation en direction des ATSEM et autres personnels communaux en charge des enfants de moins de 6 ans sera mise en place entre fin 2014 et début 2015. Elle sera dispensée par les Francas du Cher et se déroulera sur 3 à 4 demi-journées.

Pour tous renseignements contacter Mathieu Arrivé

02 48 52 96 41 ou centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr

Sylvie Segret, Vice-Présidente

Petite Enfance, Enfance et Jeunesse



LES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Nouvelles Activités Périscolaires (NAP): Premier bilan

La réforme des rythmes scolaires a fait l'objet de nombreux questionnements. L'appréhension globale, portant tant sur l'organisation familiale, l'organisation des équipes scolaires et des équipes communales, n'a pas facilité la réflexion et la mise en œuvre de cette réforme.

Néanmoins, en septembre 2014, la plupart des communes ont appliqué cette réforme passant ainsi de quatre jours à quatre jours et demi (mercredi matin désigné pour notre commune) et à la mise en place des fameuses NAP.

Qu'est-ce que les NAP ?

« *Les activités périscolaires, qui sont mises en place par les collectivités territoriales en prolongement du service public de l'éducation, visent à favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, et aux loisirs éducatifs.* ». Elles ne sont pas obligatoires.

Document de référence : « Les nouveaux rythmes à l'école primaire – Guide pratique – Mai 2014 » <http://www.education.gouv.fr/>

Et pour Dampierre-en-Graçay ?

Notre commune a la chance de pouvoir s'inscrire dans une communauté de communes dynamique sur laquelle le projet de rassembler plusieurs communes a trouvé écho, notamment par l'appui expérimenté et compétent du Centre de Loisirs de Genouilly. Ainsi, notre commune s'est positionnée dans ce partenariat afin de faciliter la mise en œuvre de ces activités périscolaires.



Plusieurs points essentiels sur l'organisation de ces activités ont fait l'unanimité :

- **Nous voulions des intervenants diplômés, expérimentés :**

Le Centre de Loisirs s'est engagé dans cette voie et a su par le biais d'appels à projets trouver des intervenants à la hauteur des attentes.

- **Nous voulions un coût moyen raisonnable pour pouvoir être supporté par les communes :**

Un lissage est en cours de réalisation. Le coût moyen à ce jour se porte à 35 € par heure de prestation. La commune de Dampierre en Graçay a opté pour 2h de prestations par semaine (les lundi et vendredi).

- **Nous voulions une organisation, un planning détaillé :**

Un groupe de pilotage a été construit. Il se réunit sur chaque période pour faire le bilan et préparer la période suivante. De plus, l'ensemble des infrastructures disponibles sur chaque commune a été recensé, et est pris en compte dans la planification des activités.

- **Nous voulions une communication auprès des parents d'élèves**

Des documents sont remis par le biais des professeurs des écoles aux parents afin d'informer et procéder aux inscriptions. L'équipe municipale a réalisé une réunion d'information en juin 2014 auprès des parents d'élèves.

Rappel : Lorsqu'il y a inscription, cette dernière est actée pour la période, il est important de respecter les engagements pris. De plus, il n'est pas possible d'inscrire en cours de période un enfant.

Bilan

La période de septembre à novembre 2014 a été celle de la mise en route, de l'ajustement, de l'apport de précisions, d'affinements.

Le bilan réalisé fait état : d'une très forte participation, soit 73 % sur l'ensemble des communes et de 53 % pour Dampierre ; d'une satisfaction commune de la part des parents d'élèves et des enfants eux-mêmes.

La volonté de mettre en place des activités ouvrant de nouvelles perspectives de découvertes, d'approfondissement des apprentissages scolaires, de développement d'un bagage culturel, de stimulation de la création, de la collectivité, de l'adaptation est une de nos priorités.

Pour la petite histoire, il existe un atelier couture au sein des diverses activités proposées. Première réaction : « Cela ne va jamais marcher ! Vous imaginez les garçons ? » Avouons, peut-être que le terme « couture » fait peur, semble-t-il un peu désuet, alors changeons le nom pour quelque chose de plus évocateur « autour du fil ». Et bien contrairement aux idées pré conçues, l'atelier couture n'est pas ringard. La couture de nos jours, retrouve ses marques de noblesse au travers de la confection d'objets divers et principalement personnalisés et personnalisables...

De même, pour parler sport, l'enfant qui participe à l'atelier tennis découvrira que ce n'est pas seulement « faire un sport » ou « taper dans une balle ». C'est avant tout apprendre à se concentrer, à se situer dans l'espace, à trouver un équilibre, à mettre en place des stratégies...

Pour conclure :

Imaginons seulement, que ce que nos enfants découvrent au cours des NAP, puisse être le tremplin pour renforcer les liens, pas seulement éducatifs, mais aussi familiaux : trouver des activités à faire ensemble, transmettre des savoir-faire et partager des souvenirs...

Pour plus d'informations ou pour toute remarque/suggestion, veuillez contacter les membres du groupe de pilotage par courrier à déposer en mairie dans les casiers nominatifs :

Mme DOUCET Isabelle, Maire adjointe

Mme RIOU Audrey, Conseillère municipale

Il est également possible de contacter le Centre de Loisirs de Genouilly auprès de Mr Mathieu ARRIVE - Coordonnateur Enfance et Jeunesse :

37 RUE DU HAUT BOURG 18310 Genouilly 02 48 52 96 41



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE DAMPIERRE EN GRACAY

L'association des Parents d'Elèves de Dampierre en Graçay, vous présente son nouveau bureau élu :

Présidente :	Mme CAUDRON Laure
Trésorière :	Mme GRESSETTE Marjorie
Secrétaire :	Mme DUBERN Caroline
Trésorière adjointe :	Mme KOUADRI Nouria
Secrétaire adjointe :	Mme DOUCET Isabelle

L'APE est une association qui organise tout au long de l'année des manifestations dont les bénéfices sont reversés au profit de notre école.

Cela permet la réalisation de certaines sorties scolaires ou l'achat de matériel par exemple.

BILAN 2014

Malgré une météo capricieuse et le grand nombre d'annulation, la brocante fut quand même maintenue et la journée agréable.

L'APE tient à remercier tout particulièrement l'association Détente et Loisirs pour son aide précieuse.

En cette fin d'année, l'APE a participé à la fête de Noël qui regroupe l'École de Dampierre, la Mairie et l'association Détente et Loisirs. En cette fin d'après midi, les enfants de l'école ont partagé un goûter offert par l'association Détente et Loisirs puis les enfants ont présenté leur spectacle de Noël, résultat de leur travail scolaire, suivi d'un spectacle de magie offert par l'APE. Et pour clôturer cette soirée, la mairie avait invité le Père Noël qui est venu la hotte remplie de cadeaux pour les enfants de l'école de Dampierre.

PROJET 2015

Pour l'année 2015, l'APE prévoit de participer à l'achat de deux ordinateurs portables ainsi que d'aider financièrement le projet de voyage scolaire pour l'école de Dampierre.

Nous organiserons aussi notre brocante annuelle qui aura lieu le 19 juillet.

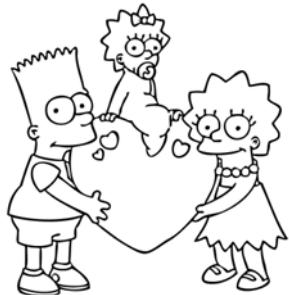
Nous tenons encore à remercier tout particulièrement l'association Détente et Loisirs pour son aide et son soutien, ainsi que la Mairie de Dampierre pour ses prêts généreux de salle et de ses oreilles attentives.

Nous comptons sur votre participation afin de continuer nos actions auprès des enfants de l'école de Dampierre en Graçay.

Les membres de l'APE

LES ARSOUILLES

10 ans déjà !!!



Cette année, nous avons été contraints d'annuler la plupart des activités prévues, faute d'enfants intéressés. Nous déplorons le manque d'investissement et de participation des familles à nos différentes manifestations.

Heureusement nos deux soirées ont connu leur succès habituel, ce qui va nous permettre de continuer à faire vivre l'association en 2015 :

- Le 8 Mars, quatre-vingts personnes sont venues fêter Carnaval. Crêpes, ambiance et confettis étaient au rendez-vous.
- Le 4 octobre pour les 10 ans des Arsouilles, logiquement nous avons proposé un repas berrichon : galette aux patates, pâté berrichon, petit salé aux lentilles, fromage de chèvre et tarte aux prunes. Tous les convives ont apprécié cette soirée conviviale et festive.



Nous remercions la municipalité, les différentes associations de la commune et les bénévoles qui nous apportent un soutien précieux et sans qui rien ne serait possible.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui par leur présence, leur participation et leur aide, contribuent largement à la réussite de toutes ces manifestations.

Pour l'année 2015, nous vous invitons à nous rejoindre le 7 mars pour la soirée crêpes/ carnaval et le 3 octobre pour notre soirée à thème.

Venez nombreux, pour faire vivre notre association et notre village !!!

Bonne et Heureuse Année 2015

Bonne et Heureuse Année 2015

Amicalement, les Arsouilles.

Bureau élu en 2014 :

Aurélien Le Jossec : Président

Dominique Fritsch : Vice-président

Fabien Le Jossec : Trésorier

Dominique Rousset : Trésorière-adjointe

Pierre-Edouard Aubret : Secrétaire

Eloïse Aubret : Secrétaire-adjointe

Cyrille Aufrère et Christine Aubret : Membres



DAMPIERRE EN BERRY ET D'AILLEURS

Au nom de tous les membres de l'association « DAMPIERRE EN BERRY ET D'AILLEURS » je souhaite à toutes les Dampierroises et tous les Dampierrois une bonne et heureuse année 2015 et surtout une bonne santé

Depuis l'année 2000 à DAMPIERRE St NICOLAS était organisé le 1^{er} rassemblement des DAMPIERRE de France. Ensuite et dans un intervalle de 2 ans, Dampierre En Yvelines, Dampierre sur Avre, Dampierre dans le Jura, Dampierre dans le Doubs, Dampierre en Bray, Dampierre au Temple. Dampierre dans l'Aube étant le prochain en 2016. DAMPIERRE EN GRACAY2018.. ? ? ? ? ?



Nous sommes toujours entre 15 et 20 personnes de notre commune à y participer.
(nombre non limité)

DAMPIERRE EN BERRY ET D'AILLEURS



Nous avons organisé en 2014 :

le 12 avril soirée paëlla à St Hilaire de Court (CDC)



Le 28 juin soirée barbecue à la Forgeresse.

Nous prévoyons en 2015 :

le 11 avril soirée paëlla à St Hilaire de Court (CDC)

le 27 juin soirée barbecue à la Forgeresse.

CLUB DES 55 ANS ET PLUS DAMPIERROIS

Notre assemblée générale se tiendra à la Maison des Associations le mercredi 14 janvier 2015 à 14 h 30.

Nous vous donnerons le calendrier de nos activités (après-midi jeux, repas, concours de belote).

Comme chaque année, nous nous réunirons une fois par mois (le deuxième mercredi) pour passer l'après-midi ensemble).

Dans l'année, nous faisons trois repas (le mercredi) et trois concours de belote (le samedi).

En juin 2014, notre voyage annuel nous a menés au château de Veuil, dans l'Indre, pour un repas médiéval. Nous gardons de cette journée un excellent souvenir vidéo grâce à Monsieur Estiveau qui, caméra en main, a filmé les participants ainsi que les moments forts de cette sortie.

Nous invitons tous ceux qui ont 55 ans et plus à venir nous rejoindre et à participer à la vie du club. Vous trouverez au sein de notre association, détente et réconfort.

La présidente, Marcelle LETOURNEAU



Château de Veuil vu du ciel

SORTIE MEDIEVALE AU CHATEAU DE VUIL POUR LE CLUB DES PLUS DE 55 ANS

Chaque année en juin, le club des plus de 55 ans Dampierrois organise un voyage ou plus simplement une sortie.

En 2011, nous étions dans la Nièvre (croisière sur le canal du Nivernais et descente dans l'ancienne mine de charbon de La Machine) ; en 2012, c'est le Val d'Aubois qui avait l'honneur de notre visite (musée de la métallurgie de Grossouvre, village classé d'Apemont, château de Grossouvre) ; en 2013, nous nous limitions à Vierzon mais le spectacle du National Palace en valait la peine.

Le 18 juin 2014, le village de Veuil, dans l'Indre (région de Valençay) était notre destination. Veuil est un beau village, qu'on le veuille ou non, titulaire de quatre fleurs au concours national des villages fleuris. Les lignes électriques sont enfouies, les fleurs omniprésentes, les fontaines aménagées.



Veuil, village fleuri, près de Valençay, une adjointe (à droite) évoque tout le soin apporté à l'environnement dans sa commune



Le vieux château est en ruine mais garde une belle galerie Renaissance, étayée avec des bâquilles comme une vieille dame, et une grange monumentale a été restaurée pour accueillir, restaurer et amuser les visiteurs.

Nous fumes reçus par le châtelain, Jean-Claude Guyot, qui, avec ses frères, s'est fait une spécialité de remettre sur pied des châteaux à travers la France. Monsieur le comte est un joyeux drille, passionné d'Histoire, qui nous a fait revivre de façon truculente l'histoire de son château.



Le châtelain, Jean-Claude GUYOT retrace l'histoire de son château

Nous avons ensuite été pris en charge par un moine bien peu... catholique et par un musicien du Moyen Age. L'utile se conjuguait ainsi à l'agréable, la culture au divertissement, surtout qu'un succulent repas nous était servi, ainsi que des boissons dont il fallait deviner les ingrédients. Le porc était bon, le moine parfois un peu... cochon et le musicien nous initiait aux techniques musicales et aux instruments du Moyen Age. Nombre d'entre nous ont participé, avec des fortunes diverses, à différents sketches et farces.

Exemple de repas médiéval et animation proposés



Les 32 participants ont bien apprécié. Quid de la prochaine destination en 2015 ? A vous de le dire.

DETENTE ET LOISIRS

En ce début d'année 2015, le bureau ainsi que le conseil d'administration de l'association vous souhaitent, Dampierroises et Dampierrois, la Meilleure Année possible, tant pour la santé que pour le travail, les loisirs, la retraite, le bonheur en famille et entre amis, et surtout l'harmonie entre tous.

« Détente et Loisirs » en est à sa 30ème année d'existence, le dynamisme est là, plus que jamais, et il en faut pour faire barrage au défaitisme ambiant, au repli sur soi en cette période de doute et d'incertitude.

Merci encore aux fondateurs, merci aux animateurs bénévoles qui ont fait et font encore aujourd'hui tourner l'association et merci à l'ensemble des donateurs.

« Détente et Loisirs »

- donne à la coopérative scolaire de 400 à 1000€ par an, selon les années et surtout, selon la participation populaire

(il faut des animateurs mais il faut surtout des participants)

- offre une calculette et une clé USB à chaque enfant de Dampierre, sans aucune exception, scolarisé à l'école du village ou ailleurs, voire à leur domicile et entrant en 6ème.

- organise le goûter de Noël aux enfants de l'école.

Comme vous le voyez et le savez, « Détente et Loisirs » a beaucoup à cœur cette école, rare symbole de dynamisme restant encore dans nos petites communes rurales, désertées par les commerces et entreprises. L'école et les associations sont la vie de la commune, rien que la vie, toute la vie.

A noter que la nouvelle Communauté de Communes avec Vierzon et quelques communes avoisinantes, nous ouvre des possibilités plus larges pour notre circuit découverte, tant est riche et vaste, l'histoire industrielle de cette ville.

L'association « Détente et Loisirs » reste ouverte à toutes vos suggestions et à tous les bénévoles qui souhaiteraient nous rejoindre.

Alors vive 2015Et nous vous rappelons le calendrier de nos manifestations où nous espérons vous y accueillir très nombreux.



DAMPIERRE EN GRACAY

Association Détente et Loisirs

2015

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Lundi 6 avril : RANDO DE PAQUES

Samedi 4 juillet : SOIREE PLEIN AIR

Samedi 19 Septembre : 8ème CIRCUIT DÉCOUVERTE

Samedi 21 Novembre : DÎNER SPECTACLE

Dimanche 13 Décembre : RANDO DE NOËL



DANS LE VENT ... DU NOUVEAU DANS L'EOLIEN

Projet proche d'Imbry.

La société VALOREM a travaillé en collaboration avec les élus.

Le parc éolien sera à cheval sur les communes de Dampierre et de Massay ; il comprendra 4 éoliennes, 2 sur chaque commune. La 2^{ème} (à Dampierre) et la 3^{ème} (à Massay) seront plus espacées, de façon à respecter un espace de part et d'autre de la canalisation de gaz naturel haute pression.

Rappelons que chaque appareil sera situé à plus de 500 m. de toute habitation, distance qui permet de protéger les riverains de tout bruit.

Il s'agit d'éoliennes de 2,4 mégawatts chacune, pouvant alimenter plus de 2000 foyers en électricité, et mesurant 150 m. en bout de pale en haut, dont 97 m. pour le mât.

Elles seront disposées selon une ligne perpendiculaire à la direction des vents dominants (qui viennent du sud-ouest) afin que la première ne coupe pas le vent aux suivantes. Une éolienne possède la faculté de pivoter autour d'un axe vertical de façon à prendre le vent.

Un mât de mesure de vent a été implanté en novembre 2013 ; il est resté plus d'un an. Les résultats sont concluants : le vent est suffisant.

Une étude acoustique a également été réalisée : mesure du bruit ambiant sans éolienne et vérification que le bruit autorisé ne sera pas dépassé après (pas plus de 5 décibels le jour et 3 la nuit).

La faune et la flore ont fait l'objet de l'attention des spécialistes : les incidences dans ce domaine sont prévues.

Un chemin de desserte sera construit sur le territoire de Dampierre mais l'essentiel de l'acheminement du matériel se fera à partir de chemins du territoire de Massay (voir carte ci-jointe). Ces chemins devront être renforcés ou élargis à 5 m. minimum. Songez qu'une pale d'éolienne mesure près de 60 m. de long. Il n'est donc pas question de faire tourner les camions dans le carrefour de Dampierre.

Les dégâts causés aux chemins et à l'ensemble du paysage seront indemnisés. Nous avons déjà négocié un forfait avec les représentants de VALOREM au cours d'âpres discussions.

Voilà le projet. Encore faut-il qu'il soit accepté.

Le permis de construire a été déposé.

Une réunion publique a été organisée avec VALOREM le 20 novembre 2014. 35 d'entre vous y ont participé.

Etapes suivantes :

- Le préfet devra approuver le projet. Cela peut prendre un an, un an et demi.
- Une enquête publique suivra. Vous pourrez donner votre avis en mairie.
- La construction des appareils pourrait se faire fin 2017.

La durée d'exploitation des éoliennes est d'au moins 20 ans, durée éventuellement prolongeable de 20 ans.

A l'issue de ce laps de temps, l'éolienne est démontée et le sol est rendu aux cultures sur une profondeur de 1,20 m.

La société qui exploite doit déposer une somme d'argent à la caisse des Dépôts et Consignations avant d'entrer en jouissance, afin de parer à une éventuelle faillite, de sorte que la commune ne soit pas lésée.

Qu'attendons-nous de ce parc éolien ?

-Au niveau national, il faut préparer la transition énergétique, c'est-à-dire faire face à la diminution de la part du nucléaire (75% de l'électricité française actuelle ; 50% prévus en 2025) car nos centrales nucléaires vieillissent et sont particulièrement coûteuses à entretenir.

Les énergies renouvelables arrivent à la rescousse et permettront le **développement durable** : l'eau (barrages hydroélectriques et centrales marémotrices), le soleil (chauffage solaire et électricité photovoltaïque), le vent (les éoliennes), la terre (géothermie), les végétaux (biomasse).

-Au niveau local, les éoliennes peuvent soulager les finances locales mises à mal par la réduction des dotations de l'Etat et la difficulté croissante pour obtenir des subventions.

Pour notre commune, il semble que l'on puisse compter :

- . sur des retombées fiscales d'environ 6900 € par an.
- . sur des retombées économiques, versées par VALOREM, de 2400 € par an et par éolienne (4800 pour les deux) pendant la durée d'exploitation, ou par un seul versement global.
- . sur un reversement de fiscalité de la part de la Communauté de Communes, celle-ci recevant beaucoup plus que la commune.

A cela s'ajoute le projet proche du Bois d'Olivet, qui pourrait comporter 4 éoliennes. Le bureau d'études prévoit un dépôt de permis de construire pour mai 2015.

PROJETS D'ASSAINISSEMENT de la MORNETTERIE et du CARROIR FARINEAU :

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

Après consultation des différents organismes (Agence de l' Eau, SATESE, ...), la Municipalité a pris les orientations suivantes :

Concernant l'assainissement du Carroir Farineau :

Le petit nombre d'habitations concernées ne permet pas d'envisager un assainissement collectif, par micro-stations d'épuration, les subventions ne pouvant pas être accordées dans cette configuration.

La solution la plus intéressante est de raccorder ces habitations à l'assainissement existant, qui peut largement recevoir cette charge supplémentaire.

Compte tenu de la proximité du futur lotissement de la route d'Imbry, l'investissement nécessaire au raccordement pourra être partiellement subventionné, car le nombre d'habititations par rapport à la longueur des canalisations, sera alors suffisant pour y prétendre.

Ce choix tient également compte de l'aspect « sans entretien » d'une simple connexion au réseau, contrairement aux micro-stations d'épuration qui, elles, nécessitent un entretien fréquent et des vidanges périodiques.

Concernant l'assainissement à la Mornetterie :

Pour la même raison que pour le Carroir Farineau, le projet d'assainissement collectif est peu envisageable, faute de subventions suffisantes.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de faire faire, par le SPANC, un diagnostic à jour des installations existantes, du fait de la nouvelle réglementation de 2012, peut-être moins contraignante que la précédente.

En fonctions des résultats, nous nous orienterons soit vers un assainissement semi-collectif en essayant de trouver toute l'aide possible, ou bien vers un assainissement individuel, solution de loin la plus probable.

Dans ce derniers cas, le dossier sera piloté en groupage par la mairie, afin d'obtenir le maximum de subventions, directement pour les habitants ; ce groupage est nécessaire, car c'est la meilleure possibilité d'aide financière.

Il faut rappeler que la mise en conformité des rejets des habitations est obligatoire sous un délai maximal de 4 ans, et de un an en cas de vente ou de succession.

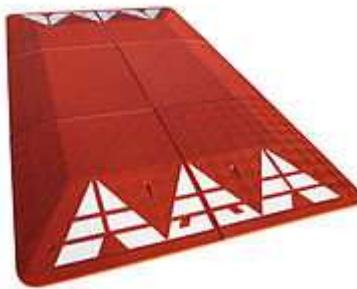
La mairie communiquera régulièrement sur l'avancement de ces projets.

SECURISATION DU TRAFIC ROUTIER DANS LA COMMUNE

ZONES CONCERNÉES :

Le Bois d'Olivet et la route de Nohant-en-Graçay

Suite à la demande des riverains de faire ralentir franchement la vitesse de circulation dans ces zones, nous avons choisi la pose de « coussins berlinois », sorte de « gendarme couché » démontable, fixé au sol, sur toute la largeur de la voie.



Pour le Bois d'Olivet, le financement devrait être totalement assuré par la Communauté de Communes.

Pour la route de Nohant, entre le Bourg et Imbry, nous bénéficierons d'une subvention de 50% par rétrocession de PV de la Gendarmerie.

Ce projet sera concrétisé en 2015.



Le Dossier Médical Personnel ou DMP

Instauré depuis la loi du 13 Août 2004, le dossier médical personnel (DMP) est encore de nos jours peu répandu. L'information aux particuliers est peu développée, malgré un site internet dédié.

En résumé, qu'est -ce que le DMP ?

- C'est un carnet de santé informatisé sur lequel peut apparaître différentes informations que vous jugez nécessaires de partager : vos antécédents médicaux, vos allergies, les comptes rendus d'hospitalisation, chirurgicaux, vos résultats d'analyses biologiques, votre traitement etc.
- Il est principalement dédié à la continuité des soins dans les situations d'urgences. Il a pour mission également de favoriser la coordination et la qualité des soins, pour un meilleur suivi médical.
- Il n'est consultable que par les professionnels de la santé possédant une carte CSP. Son accès n'est possible qu'avec cette carte et votre carte vitale. La médecine du travail, les mutuelles et assurances, les banques ou votre employeur n'ont pas accès à ce dossier.
- Il est paramétrable selon vos souhaits : vous pouvez décider de ne pas faire apparaître un type d'information, vous êtes libre de refermer votre DMP à tout moment etc. Pour votre accès, un identifiant et un mot de passe vous sera remis lors de l'ouverture de votre DMP, vous devez disposer d'un accès internet pour cela.

A ce jour, cette démarche n'est pas obligatoire et reste gratuite : elle requiert votre consentement. Vous pouvez demander l'ouverture de votre DMP auprès d'un professionnel de santé, lors d'une consultation chez votre médecin traitant ou lors d'une admission dans un établissement de santé par exemple.

Si vous n'ouvrez pas de DMP, cela ne change en rien vos droits à remboursement.

Pour plus d'informations, demander à votre médecin traitant ou consulter le site suivant : www.dmp.gouv.fr N°AZUR 0 810 33 00 33

INFORMATION

Document d'Information Communal

sur les Risques Majeurs de Dampierre-en-Graçay

(DICRIM)

Le DICRIM recense tous les risques naturels et technologiques auxquels la commune de Dampierre-en- Graçay est soumise.

Il informe, décrit les moyens, mis en œuvre pour la prévention et la protection de la population et des infrastructures, et donne les consignes de sécurité.

Outre les informations pratiques, les risques identifiés et leurs mesures de précaution sont :

- Les mouvements de terrain
- Les séismes
- Les inondations
- Les transports de matières dangereuses
- Les phénomènes liés à l'atmosphère (grand froid, canicule, tempête)
- Les feux.

Pour plus d'informations et de compléments le DICRIM est consultable dans son intégralité en mairie (document de 25 pages).

Une version synthétique sera bientôt déposée dans vos boîtes aux lettres.

Syndicat Intercommunal
D'Alimentation
En Eau Potable
Des Communes de

DAMPIERRE EN GRACAY
GENOUILLY
ST GEORGES SUR LA PREE



Mairie, 49 rue du Bas-Bourg 18310 GENOUILLY

Téléphone: 02 48 52 23 64

Fax : 09 70 06 71 91

Courriel : siaep.genouilly.cher@wanadoo.fr

Jours et heures d'ouverture au public :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :

8H30 à 12H00 - 13H30 à 17H00

Mercredi : 8H30 à 12H00

COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL

Les Communes de Dampierre en Gracay, Genouilly et Saint Georges sur la Prée ont créé, en 1961, le SIAEP de Genouilly et lui ont donné compétence en matière de production et de distribution d'eau potable.

A chaque élection municipale, les trois communes syndiquées doivent élire au sein de leurs conseils municipaux les élus qui seront délégués au syndicat, pour en assurer la gestion.

Le mandat de ces personnes suit le mandat des conseils municipaux.

Le Comité Syndical est composé de délégués titulaires et suppléants. Les titulaires sont au nombre de deux par commune, pour la première strate de 500 habitants. Un titulaire additionnel sera désigné par strate de 500 habitants supplémentaire. Les suppléants sont au nombre de un par commune.

Soit :

Dampierre en Gracay : 2 titulaires et 1 suppléant

Genouilly : 3 titulaires et 1 suppléant

Saint Georges sur la prée : 3 titulaires et 1 suppléant

LES CONSEILS MUNICIPAUX ONT ELUS COMME DELEGUES AU SIAEP DE GENOUILLY

Commune de Dampierre en Gracay

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>
PERROT Jacques	TAUDE Elie
LE JOSSEC Jean-François	

Commune de Genouilly

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléante</u>
MEUNIER Alain	CLOCHARD Danielle
DELESGUES Michèle	
VILDARY Bruno	

Commune de Saint Georges sur la Prée

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléante</u>
BOISSEAU Béatrice	HENAUT Sophie
GERRIER Eric	
CHEVRET Gérard	

Président => MEUNIER Alain

1er Vice-président => PERROT Jacques

2ème Vice-présidente => BOISSEAU Béatrice

INVESTISSEMENT 2014

Sont budgétées les dépenses suivantes :

⇒ Station de pompage du Saint Sylvain : périmètre de protection du puits — suite du dossier « phase administrative » ; contour béton puits et bâtiment ; peinture extérieure, réparation de la toiture et remplacement de la porte de la station.

⇒ Château d'eau : remplacement d'une manchette sur la canalisation de refoulement sous la cuve de stockage d'eau potable ; remplacement du harnais et des longes permettant de sécuriser la montée à la cuve.

⇒ Stations des Soeps : remplacement de la vanne gros débit et de la pompe de lavage à la station de déferrisation.

Pour un total de : 46.666,90 €HT.

Certains travaux 2013 sont payés sur le budget 2014, pour un total de : 83.496,88 €HT.

TOTAL INVESTISSEMENT 2014 : 131.163,78 €HT

Subventions attendues :

Agence de l'Eau Loire Bretagne : 32.267,50 € ; Etat : 7.500,00 € ; Conseil Général du Cher : 6.297,00 €.

Le Président,
Les Vice-présidents,
Les Membres du Comité Syndical,
Le Personnel

Vous souhaitent
Tous leurs Meilleurs Vœux
Pour l'année 2015

RAPPEL DU NUMERO D'URGENCE SAUR

A contacter en dehors des heures
de présence de la secrétaire

05 87 23 10 09



Donner les informations suivantes :

SIAEP de Genouilly, Département du Cher, Prestation de service.

Projets 2015

Contrat de prestations de services

Le contrat de prestation de service signé en février 2011, entre le syndicat et la SAUR (Société d'Aménagement Urbain et Rural), viendra à échéance début février 2015.

Son renouvellement va faire l'objet d'une consultation publique menée par le bureau d'études HADES.

Le prestataire de service est chargé de l'entretien et de la surveillance :

- Des stations de pompage et des captages des Sceps et du Saint Sylvain,
- De la station de déferrisation des Sceps,
- Du Château d'Eau,
- Du réseau : réparation des casses sur conduites d'eau, sur branchements, réparation des vannes...

Il réalise à la demande des clients du syndicat, sur devis :

- Les branchements d'eau,
- Les modifications sur branchements d'eau existants : déplacements du compteur dans la maison, dans un regard extérieur...

Il est également chargé :

- Des interventions d'urgence en astreinte 24/24h 365 jours par an.
- De la télésurveillance de tous les sites cités ci-dessus 24/24h 365 jours par an.

Forage 2Bis Les Sceps – Puits du Saint Sylvain

Suite à l'abandon du Forage 2Bis Les Sceps en 2007 et confirmation en 2010, par le Syndicat, l'Agence Régionale de Santé a demandé le déséquipement du forage (retrait de la pompe et de tous les accessoires) et son comblement.

Dans le cadre des périmètres de protection du puits du Saint Sylvain, le syndicat doit retirer la pompe inutilisée et supprimée la structure métallique en la remplaçant par un couvercle avec fermeture sécurisée.

Remplacement de la porte du Château d'Eau

Les deux vantaux de la porte du Château d'Eau vont être remplacés par une porte tiercée (2/3 1/3) en aluminium laqué brun pleine équipée d'une serrure trois points, identique aux portes des autres bâtiments.

Modélisation du réseau d'eau potable

La loi invite les collectivités organisatrices des services d'eau et d'assainissement à une gestion patrimoniale des réseaux, en vue notamment de limiter les pertes d'eau dans les réseaux de distribution.

A cet effet, elle oblige à établir un descriptif détaillé des réseaux.

Le décret 2012-97 du 27 janvier 2012, en précise le contenu : le descriptif doit inclure, d'une part, le plan des réseaux mentionnant la localisation des dispositifs généraux de mesure, d'autre part, un inventaire des réseaux comprenant la mention des linéaires de canalisations, la catégorie de l'ouvrage, des informations cartographiques ainsi que les informations disponibles sur les matériaux utilisés et le diamètre des canalisations.

Le réseau et les éléments du réseau (vannes, poteaux incendies, purges, ventouses, regards, branchements...) vont faire l'objet d'un relevé topographique centimétrique par GPS (Global Positioning System par satellites).

Les éléments seront intégrés à un support cadastré informatisé.



L'HIVER REVIENT - PENSEZ A PROTEGER VOTRE COMPTEUR D'EAU POTABLE CONTRE LE GEL

Réglementation

Votre compteur d'eau potable est la propriété du syndicat et placé sous votre responsabilité, que vous soyez propriétaire ou locataire.

Il vous incombe d'en assurer la protection.

Ainsi, la réparation d'un compteur gelé sera toujours effectuée à vos frais. N'oubliez pas que tout dysfonctionnement peut se répercuter sur votre facture d'eau potable.

Seul les techniciens de notre prestataire SAUR ont le droit de manipuler le compteur.

Quelques conseils pour protéger vos installations avant que « le froid polaire » ne s'installe.

Le gel de vos installations peut provoquer des coupures d'eau, des fuites ainsi que des dégâts matériels. Pour protéger votre compteur, nous vous conseillons de le calfeutrer avec des plaques de polystyrène ou d'utiliser une housse de protection pour compteur, disponible dans le commerce.



Cette protection sera également efficace contre les chocs.

Il ne faut surtout pas envelopper le compteur de matériaux absorbant l'humidité comme le tissu, la laine de verre ou de roche, la paille ou le papier.



Vos canalisations méritent aussi toute votre attention.

Elles sont très vulnérables et doivent également faire l'objet d'une protection systématique contre le froid, particulièrement si elles sont placées dans une cave, un grenier, un garage, dans des pièces non chauffées ou exposées à un courant d'air (attention aux ventilations).

Utiliser de la laine de verre, de roche ou de la mousse de polyéthylène.

Entourer tous les tuyaux extérieurs d'une gaine isolante, ainsi que ceux situés à l'entrée et à la sortie de votre compteur.

Si le froid persiste, nous vous conseillons de laisser couler un mince filet d'eau dans les conduites pour les empêcher de geler.

Vos installations ont gelé, QUE FAIRE ?

Sachez que le dégel peut lui aussi provoquer des dégâts avec un risque de rupture des canalisations, et donc de fuites d'eau importantes. Le gel se constate par un simple manque d'eau.

Coupez l'eau pour éviter toute inondation au moment du dégel.

Dégelez votre installations : un sèche cheveux peut suffire pour dégeler une conduite bloquée, mais N'UTILISER JAMAIS UNE FLAMME. Vidangez votre installation. Faites-le aussi en cas d'absence prolongée.

Déetectez et réparez les fuites.

Première cause de gaspillage, les fuites sont faciles à détecter lorsqu'elles se produisent.

Déetectez les fuites cachées à l'aide de votre compteur.

💡 Fermez tous les robinets et vérifiez qu'aucun appareil électro-ménager consommateur d'eau n'est en marche.

💡 Relevez les chiffres sur fond noir et surtout ceux en rouge, de votre compteur.

💡 Attendez 2 heures au minimum sans faire couler d'eau.

💡 Relevez à nouveau les chiffres de votre compteur.

💡 Si les chiffres sont identiques, aucune consommation n'a été enregistrée. Votre réseau est bien étanche.

💡 S'ils ont changé : il y a probablement une fuite. N'hésitez pas à faire appel à un plombier si vous doutez de l'origine de la fuite ou si vous ne l'avez pas trouvée.



EVENEMENTS 2014



Septembre 2014 : Rentrée Scolaire—Nouvelle institutrice : Céline LARTIGUE

Repas du 13 septembre 2014 à Dampierre-au-Temple

Audition de l'Ecole de musique de Graçay à la Forgeresse

Visite du Musée agraire « La Bertaige », près de Châlons en Champagne, lors du rassemblement des Dampierre de France avec :

- Une des plus belles pièces du musée : une locomotive Merlin fabriquée à Vierzon
- Reconstitution d'une école à l'ancienne



EVENEMENTS 2014



11 Novembre 2014 : Lecture du message du 11 novembre aux monuments aux morts à Dampierre –en-Graçay

11 Novembre 2014 : Cimetière de Genouilly : Inauguration de la stèle aux soldats de Genouilly et Dampierre morts au cours de la Première Guerre Mondiale.

12 Novembre 2014 : Les enfants de l'école participent à la mise des drapeaux pour les cérémonies

EVENEMENTS 2014



Avril 2014 : Remise des livrets citoyens à trois jeunes dampierrois

10/11 Juin 2014 : Réfection de la D63

27 Juin 2014 : Fête de fin d'année de l'école aux Marnières

25 Octobre 2014 : Inauguration de la plaque Liberté, Egalité, Fraternité

19 Décembre 2014 : Fête de Noël de l'école à la Forgeresse



PROJETS 2015



TRAVAUX (en étude)

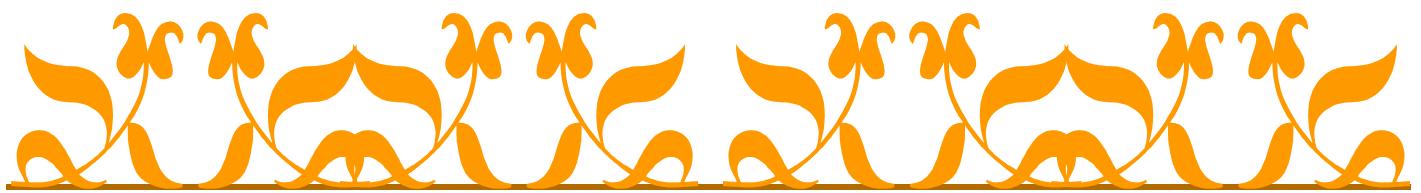


- ◆ **Assainissement des eaux usées** : La Mornetterie et Le Carroir Farineau
- ◆ **Lotissement des « Plantes du bourg »** : travaux de viabilisation
- ◆ **Hébergement pour personnes âgées à La Mornetterie** : faire avancer le dossier
- ◆ **Parc éolien près du Bois d'Olivet** : obtenir le permis de construire
- ◆ **Bâtiment mairie-école** : refaire les gouttières et consolider les cheminées (avril 2015)
- ◆ **Bois d'Olivet et Route de Nohant** : Dispositifs de ralentissement (coussins berlinois à hauteur de 2000 € le coussin)
- ◆ **Salle des fêtes La Forgeresse** : réparation d'un puits de lumière (entreprise Marut de Vierzon—2462.40 € TTC—prise en charge par notre assurance SMACL)
- ◆ **Tests à la fumée** : détection des habitations mêlant eau pluviale et eau usée—Entreprise Gesset de Vierzon—1320 € le km

CULTURE



- ◆ **Bibliothèque municipale** au sein de la Maison des Associations



SOUVENIRS SOUVENIRS

Le repas des anciens



INFO PRATIQUES

Collecte des déchets ménagers et de la collecte sélective

JOUR : LES LUNDI MATIN

Consignes de tri

Les emballages recyclables : Bac jaune / Sac jaune

- Boîtes en carton, briques alimentaires
- Conserves, aérosols, barquettes en aluminium
- Bouteilles, flacons, bidons en plastique
- Journaux
- Magazines
- Prospectus
- Annuaires
- Enveloppes papier



Attention, aux erreurs de tri

Ne jamais déposer dans le contenant réservé au tri sélectif :

- Papiers sales et gras
- Pots de yaourt, de crème, de fromage blanc
- Polystyrène
- Boîtes et barquettes contenant des restes
- Films et sacs plastiques
- Couches culottes



Le verre : Colonne à verre (apport volontaire)

- Bouteilles, bocaux et pots en verre

Attention, ne sont pas acceptés

- Les ampoules et néons
- Les bris de glace et de miroirs
- La vaisselle et porcelaine
- Les pots de fleurs

Les déchets ménagers résiduels : bac gris

- Sacs et films plastiques
- Boîtes ou barquettes contenant des restes alimentaires
- Les petits emballages (pots de yaourt, barquettes en plastique, barquettes en polystyrène)
- Pots de fleurs en terre ou en plastique
- Vaisselle, faïence, porcelaine
- Couches bébés
- Tout ce qui ne peut pas être trié, cette liste n'est pas exhaustive



Les déchetteries

CE QUE L'ON JETTE À LA DÉCHETTERIE

- **Les végétaux** (branches d'élagage, tailles de haies, feuilles, gazon, déchets végétaux)
- **Papiers cartons** (Journaux, revues, prospectus, cartons d'emballages non souillés, cartonnettes)
- **DEEE** (Déchets d'équipements électriques et électroniques en fin de vie)
- **Ferrailles** (Métaux ferreux et non ferreux : vélos, mobilier métallique)
- **Gravats**
- **Déchets ménagers spéciaux** (Acides, solvants, produits phytosanitaires, piles, batteries, tubes fluorescents)
- **Verre**
- **Huiles de vidange** des particuliers
- **Huiles alimentaires** des particuliers
- **Tout venant**, c'est-à-dire tous les déchets n'appartenant pas aux autres catégories
- **Bois** (porte en bois, meubles en bois, ...)

Concernant les médicaments, ceux-ci sont récupérés dans certaines pharmacies, en contrat avec Cyclamed. Vous pouvez vous renseigner auprès de votre pharmacie habituelle.

DÉCHETTERIE DE NOHANT-EN-GRACAY

Route de Genouilly – 18310 NOHANT-EN-GRACAY
Tél. 02 48 51 29 18

Horaires de la déchetterie :

Période hivernale (du 15/10 au 14/04) :

- Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Période estivale (du 15/04 au 14/10) :

- Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

La déchetterie est fermée le mardi, le jeudi et le dimanche.

Pour plus d'informations :

LES AMBASSADEURS DU TRI

Tél : 02 48 71 92 27

ambassadeur.tri@cc-vierzon.fr

Comment rompre l'isolement des personnes âgées ou handicapées en leur garantissant une vie à domicile en toute sérénité ?

L'association Présence Verte 18 propose un dispositif permettant de prévenir à distance, 24h/24, un réseau d'assistance constitué de membres de la famille, d'amis, de voisins, auquel s'ajoutent le médecin traitant et les services de secours (pompiers, SAMU, gendarmerie).



La sérénité a un prix : **moins d'1 euro par jour au plus**, avec la possibilité d'aides financières par le Conseil Général ou les caisses de retraite.

Présence Verte 18 est agréée «**Service à la personne** » depuis 2008. Ainsi, les personnes imposables peuvent bénéficier d'une **réduction d'impôts de 50 %** sur toute la prestation.

Le label Qualité Présence Verte obtenu le 4 avril 2011, récompense près d'un quart de siècle de professionnalisme, de proximité, de réactivité et de performance du service de téléassistance.

Pour les personnes n'ayant pas de ligne téléphonique ou ayant opté pour le dégroupage total :
le dispositif Présence Verte sans ligne téléphonique !

Grâce à nos appareils en GSM/GPRS,
seules une bonne réception du réseau GSM et une prise de courant suffisent !

Nouveauté 2015 !

Présence Verte va pouvoir installer des **détecteurs de fumée** connectés aux terminaux de téléassistance.



RASSURANT ET INNOVANT: L'interphonie permet à l'opérateur de lever le doute, de rassurer la personne et d'agir en fonction de la gravité de la situation (appel des secours, de voisins, tranquillisation...)

Vous trouverez des informations complémentaires soit en vous rendant à la Mairie, soit en contactant **Présence Verte 18 au 02 48 23 06 82**.





Association d'aide et de services à domicile du Cher



RESTER CHEZ SOI AVEC FACILAVIE

Depuis près de 45 ans, les 483 aides à domicile de FACILAVIE interviennent 7j/7, 365j/an pour :

- l'accompagnement et l'aide :
- aux actes essentiels de la vie quotidienne
- aux actes ordinaires de la vie courante
- dans les activités de la vie sociale et relationnelle
- de la garde à domicile
- le portage de repas à domicile

Etre aidé au quotidien



Possibilités d'aides financières et d'avantages fiscaux en fonction de votre situation et de vos ressources

Jacqueline, 85 ans, vit seule dans un modeste appartement. Son mari est décédé depuis 15 ans et aujourd'hui, elle a quelques soucis de santé. Afin de demeurer chez elle le plus longtemps possible, elle a fait appel à Facilavie. Jacqueline était une personne dynamique. La joie de vivre chevillée au corps, elle était toujours prête à aider les autres. Elle a donné beaucoup de son temps à ses parents. Mais celui-ci passe et la santé s'use. Quand elle a constaté que marcher, faire sa toilette, s'habiller et faire les courses relevaient de l'exploit, Jacqueline a compris que le temps était venu de limiter les sorties, de cesser de conduire et d'être aidée par l'entourage et par des services compétents. Alors, Conseillée par des amies, elle s'est adressée à Facilavie. Rapidement, une auxiliaire de vie est venue, lorsque Jacqueline est rentrée chez elle après un séjour en milieu hospitalier. Depuis deux ans, Jacqueline est aidée et s'en trouve bien. L'aide à domicile est chez elle deux fois par jour. Dès le matin, elle vient préparer le petit déjeuner, aide Jacqueline à faire sa toilette et range sa chambre. Jacqueline trouve que le temps passe vite mais l'aide à domicile doit aller aider d'autres personnes. « Je ne lui dis même pas ce qu'il y a faire et, mon Dieu, elle s'organise dans le temps dont elle dispose ». Quand on ne peut plus bouger de chez soi, on perd ses relations sociales, « une auxiliaire de vie, c'est avoir de la visite et pouvoir dialoguer ». Jacqueline regrette un peu que ce ne soit pas toujours la même personne, mais elle comprend que les aides à domicile puissent être malades, en congés ou en formation. « Mais, en tout cas, elles sont toutes gentilles » dit-elle. « Avec ces services, j'espère bien rester chez moi le plus longtemps possible ». Jacqueline ne veut pas quitter son appartement que quelques aménagements ont rendu plus pratique. La maison de retraite, elle ne veut pas y penser.

Notre Responsable de secteur FACILAVIE sur votre canton :



Vous pouvez contacter
Corinne LETORT
au 02.48.23.06.77 à FACILAVIE
ou la rencontrer
à sa permanence de :

FOECY
Mairie
Le 3ème mardi de chaque mois
de 9h à 12h
au 02.48.53.01.86

MASSAY
ASSIAD 6 rue Pasteur
Le 2ème et 4ème mardi du mois
de 14h à 16h30
au 02.48.51.95.56

FACILAVIE
7 rue de l'Île d'Or - CS 60004
18020 BOURGES CEDEX
Tél : 02.48.23.06.70

Permanence téléphonique
de 9h à 12h le samedi
pour les urgences : 06.08.68.43.99

facilavie@orange.fr
www.facilavie.eu



Document réalisé par :
Jacky TISSERAND,
Marie-Josée NIVET et Aurélie GANIVET

Coordonnées de la Mairie de Dampierre-en-Graçay :



Adresse : 2 route de nohant 18310 Dampierre en Graçay

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Mardi : de 08h30 à 12h00

Du Jeudi au Vendredi : de 08h30 à 12h00

Le Samedi : de 10h00 à 12h00

Téléphone : 02 48 75 32 42 **Télécopie :** 02 48 52 24 24

Courriel : mairie-de-dampierre-en-gracay@wanadoo.fr



Tous nos vœux pour cette nouvelle année.

L'équipe municipale